## Don de participation à un projet de la Fondation Aide Vétérinaire Internationale (FAVI)

Vous devez être âgé de plus de 18 ans pour participer à un projet de la FAVI à l’étranger. Par conséquent, la FAVI n’accepte pas de don de participation de gens d’âge mineur.

Il est de la responsabilité de l’éventuel participant ou donateur de prendre connaissance de ce qui est inclus et non-inclus dans une participation à un projet avant de faire le don de participation.

Le don de participation est non-remboursable et non-transférable à un autre projet de la FAVI.

Le don de participation ne peut faire l’objet d’entente de paiements. Le montant doit être versé en entier et confirme ainsi la participation d’un individu au projet de la FAVI.

Un don de participation peut être versé par une personne autre que le participant au projet.

Je déclare avoir pris connaissance de ce document et je suis prêt (e) à verser le don de participation.

Signé à : Date :

Donateur (lettres moulées) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature du donateur \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Participant (si autre que donateur) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature du participant \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_